



Luxembourg, le 14 octobre 2021



POST x Fairtrade : retour d'expérience

Lors d'une conférence de presse le 14 octobre 2021, en présence du ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Franz Fayot et du Président de Fairtrade Lëtzebuerg, Jean-Louis Zeien, POST Luxembourg a donné un retour d'expérience quant à son initiative de remplacer progressivement les tenues de travail habituels par des vêtements certifiés *Fairtrade*.

Engagée dans une démarche de responsabilité sociale d'entreprise, POST Luxembourg met, à disposition de ses conseillers de vente des tenues fabriquées dans le respect de conditions de production et de travail équitables. Ainsi, depuis novembre 2020, l'ensemble des collaborateurs·trices du réseau de vente POST Courrier et POST Telecom sont vêtus de gilets et de t-shirts en coton bio, certifiés Fairtrade. En 2021, cinq autres articles, à savoir des chemises et des blouses à manches longues et courtes ainsi que des bonnets, se sont ajoutés à cette collection de vêtements de travail certifiés *Fairtrade*. En un an, le nombre de pièces commandées est donc passée de 6 000 à 9 000.

Avec le support de l'a.s.b.l. Fairtrade Lëtzebuerg, POST Luxembourg a entamé fin 2019 une enquête approfondie auprès de fournisseurs de vêtements. Le fournisseur Akabo, basé à Luxembourg, a été identifié comme partenaire de choix, répondant à la fois aux critères du commerce équitable, ainsi qu'aux exigences de qualité et de confort pour les collaborateurs·trices.

Lors de la conférence de presse, Claude Strasser, Directeur général de POST Luxembourg a précisé : « *L'engagement de POST sur le long terme est, d'une part, de veiller aux critères de durabilité dans nos achats et, d'autre part, à revaloriser au mieux les matériaux utilisés. Ainsi, POST met à disposition de l'a.s.b.l. Stëmm vun der Strooss ses anciens vêtements de travail en bon état et non logotés. D'autres articles textiles sont upcyclés en sacs par la Fondation Autisme Luxembourg. La gamme de vêtements de travail POST certifiés Fairtrade sera étendue en 2022 par cinq articles supplémentaires.* »

A l'occasion de cette conférence de presse, les articles et vêtements concernés ont été exposés, de même que des exemples d'upcycling textile à base d'anciens vêtements de travail POST, pour illustrer les objectifs visés par des actions telles que la campagne *Rethink Your Clothes*.

Jean-Louis Zeien, président de Fairtrade Lëtzebuerg a indiqué : « *En matière de commerce équitable, nous avons besoin de précurseurs tels que POST, car, notamment dans le segment des vêtements de travail, il existe désormais des alternatives certifiées équitables. Il s'agit d'un cas d'école, et j'aimerais voir de nombreux organismes publics et privés inclure, lors de leurs appels d'offres dans l'industrie textile, le critère d'une production équitable. Dans ce domaine en particulier, nous devons nous éloigner d'une mentalité de "fast fashion" qui se fait au détriment des humains et de la nature.* »

Le ministre Franz Fayot a conclu : « *En tant que ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, mais aussi en tant que ministre de l'Economie, je félicite POST pour avoir franchi le pas vers des uniformes issus de commerce équitable. Le consommateur luxembourgeois a un impact sur les conditions de travail des producteurs de textile dans les pays à faible revenu. POST, premier employeur du pays, montre la voie à suivre.* »

(Source : POST Luxembourg, 14 octobre 2021)

Note aux rédacteurs :

- **Les enjeux de la filière coton**

Le coton fait vivre environ 100 millions de ménages ruraux dans plus de 75 pays – majoritairement dans des pays du Sud. Néanmoins, il s'agit aussi d'une des cultures les plus polluantes au monde : engrais chimiques, pesticides, OGM, émissions de CO₂... Par ailleurs, la culture de coton est extrêmement gourmande en eau : environ 11.000 litres d'eau, l'équivalent de 50 baignoires, sont nécessaires pour fabriquer un seul jeans. Le bilan social est tout aussi alarmant : revenus et salaires insuffisants, conditions de travail indécentes, travail forcé et exploitation des enfants... Alors comment le coton issu du commerce équitable fait-il la différence ?

Faits & Chiffres :

- 6 % des pesticides et 16 % des insecticides dans le monde sont utilisés pour les cultures de coton.
- 75 % du coton utilisé dans le monde est à base d'OGM
- 2 700 litres d'eau sont utilisés pour un t-shirt conventionnel

- **La solution Fairtrade**

Le mouvement Fairtrade soutient aujourd'hui plus de 45.000 personnes dans la filière coton, regroupées dans 20 organisations de petits producteurs dans 7 pays en Asie et en Afrique. L'impact social et environnemental du coton Fairtrade est cinq fois moindre que celui du coton conventionnel. Il garantit des revenus et salaires justes, des conditions de travail dignes et une production qui préserve les ressources naturelles et protège la santé des populations. Le coton certifié Fairtrade contribue également à l'autonomisation des petits producteurs·trices et leur permet d'investir dans des projets communautaires grâce à la prime Fairtrade.

Opter pour des produits textiles en coton certifié Fairtrade, c'est contribuer à l'amélioration à long terme des conditions de vie et de travail des producteurs·trices de coton et des travailleurs·euses de la filière textile.

Faits et Chiffres :

- Les OGM sont interdits
 - Pas de pesticides dangereux utilisés
 - Utilisation moindre en eau : Irrigation goutte à goutte
 - 75 % coton Fairtrade est bio
-
- « **Rethink your Clothes** » est une campagne de sensibilisation textile menée par l'ONG Fairtrade Lëtzebuerg et Caritas Luxembourg dans le cadre d'un mandat accordé par la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du Ministère des Affaires étrangères et européennes. L'objectif de la campagne est de sensibiliser les citoyens, les entreprises et les administrations publiques aux enjeux de la filière textile-habillement et de contribuer à la promotion et au développement d'un secteur textile éthique et durable au Luxembourg.

Retrouvez plus d'informations ici : www.rethink.lu

- Basé à Luxembourg-Gare, **Akabo** commercialise exclusivement des vêtements durables.
- Plus d'informations sur la démarche de **responsabilité sociale d'entreprise de POST** Luxembourg sont disponibles sur <https://www.postgroup.lu/fr/nos-engagements/nos-engagements>.

Annexe :

- Cycle de revalorisation des anciens vêtements chez POST Luxembourg

Contact presse

Isabelle FABER, Paul RAUSCH

Communication & Relations publiques / POST Luxembourg

Tél. : (+352) 2424-6868 / press@post.lu / www.post.lu

À propos de POST Luxembourg

Créée en 1842, POST Luxembourg est le premier opérateur de services postaux et de télécommunications du pays et propose également des services de paiement à ses clients résidentiels et professionnels. Avec près de 4 700 collaboratrices et collaborateurs travaillant au sein de l'Entreprise et de ses filiales, le Groupe POST Luxembourg est le 1er employeur du Luxembourg. Faciliter la communication et la transmission d'informations, de données et de contenus entre les particuliers et les entreprises au Luxembourg et dans le monde, telle est la vision du Groupe POST Luxembourg.

Pour plus d'informations : www.postgroup.lu et www.post.lu